

URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX PUBLICS (UETP)

Extension du Collège : le chantier est lancé !

Après plusieurs années de réflexions, de procédures administratives et de planification, la construction du nouveau bâtiment du Collège de Delémont est entrée dans sa phase concrète de réalisation. Le chantier a été ouvert et les travaux sont menés sur un rythme soutenu.

Le permis de construire a été délivré le 28 avril 2011 par les autorités cantonales, sans exigence fondamentale d'adaptation du projet. Les travaux ont ainsi pu débuter le 5 mai 2011 par le cloisonnement de l'enceinte de chantier, en maintenant un passage au Sud du bâtiment pour les élèves, enseignants, pour les promeneurs et pour les personnes à mobilité réduite.

Un nouvel accès, réservé aux véhicules de chantier, a été créé sur l'Avenue de la Gare, afin de séparer autant que possible cet accès du flux des autres utilisateurs. A cet effet, le passage pour piétons a dû être légèrement remonté côté Nord et l'îlot central supprimé. Des panneaux avancés de chantier, avec feux clignotants et limitation de vitesse à 30 km/h, signalent l'entrée dans la zone d'accès au chantier. Ponctuellement, ces feux permettront de couper totalement la circulation afin de permettre la manœuvre de grands véhicules.

Malgré toutes ces mesures, ce tronçon de l'Avenue de la Gare demeurera sensible durant toute la durée du chantier qui, rappelons-le, s'étendra jusqu'en août 2012. Nous recommandons à tous les usagers la plus grande prudence et une attention accrue à l'approche de ce site. Nous demandons également aux automobilistes de ne pas stationner de manière sauvage dans le secteur, en particulier sur le dégagement de l'accès usuel au Collège.

L'entreprise de terrassement a creusé une fouille de près de 2.50 m. de profondeur afin de parvenir à une couche de terrain suffisamment portante; un remblayage d'une épaisseur de 80 cm environ avec des matériaux pierreux a ensuite donné le niveau sur lequel le radier en béton du sous-sol sera construit. Ces travaux ont heureusement pu être réalisés durant une période très sèche, ce qui a considérablement limité les conflits avec la nappe phréatique. Après la construction du fond et des murs de la citerne à pellets (combustible pour le chauffage centralisé du futur bâtiment), la première pierre sera officiellement posée le 17 juin 2011 au cours d'une petite cérémonie réunissant les autorités et acteurs concernés.



L'été 2011 sera ensuite consacré à la construction du noyau central en béton, destiné à accueillir la cage d'escalier et d'ascenseur.

Sur proposition de la Commission de construction, le Conseil communal a, à ce jour, procédé à l'adjudication de travaux pour plus de 3.2 millions de francs, dont 2.3 millions à des entreprises de la région delémontaine. Cette dernière notion est prise en compte de manière très attentive, tout en garantissant un respect total des règles en matière de marchés publics. La mise en concurrence et le choix des systèmes de construction débouchent actuellement sur une légère économie par rapport aux montants inscrits au devis, économie qui offre une petite marge pour pallier aux incontournables imprévus sur un tel chantier.

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès au chantier est strictement interdit. Mais les barrières de l'enceinte ont été disposées afin d'offrir la plus grande visibilité aux passants le long de la façade Sud du bâtiment existant. Un appareil photographique fixe sera également prochainement installé et offrira quelques vues quotidiennes régulières sur l'évolution du chantier, vues qui seront accessibles sur les sites internet de la Municipalité et du Collège.

Pascal Mazzarini, architecte communal